



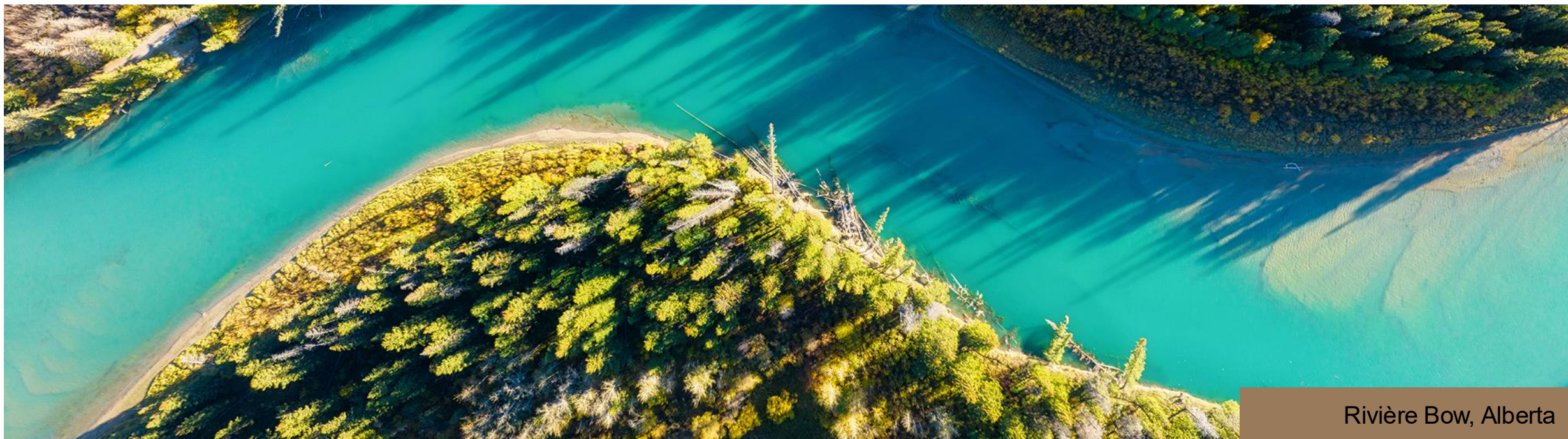
Fonds de
croissance
du Canada

Géré par
Gestion d'actifs FCC, une filiale
d'Investissements PSP

Fonds de croissance du Canada

Présentation du Fonds

Mise à jour octobre 2025



Rivière Bow, Alberta

Fonds de croissance du Canada

Un mandat innovateur et flexible



Aperçu général

Le FCC est un fonds public de 15 G\$, sans lien de dépendance avec le gouvernement, qui aide à attirer des capitaux privés pour bâtir une économie propre au Canada

Mandat

Bâtir un portefeuille qui catalysera d'importants investissements du secteur privé dans des entreprises et des projets canadiens pour aider à transformer et à faire croître l'économie canadienne rapidement et à grande échelle sur la voie de la réduction des émissions

Types d'investissement

Capitaux propres, dette ou hybrides

Capital pour soutenir les projets et les entreprises

Contrats

Répondre au risque lié à la demande ou aux prix relativement à la volatilité du marché, ainsi que les risques liés à la réglementation et aux politiques publiques

FCC exécute de manière rigoureuse, conscient de son rôle dans la gestion des fonds des contribuables. FCC est déterminé à construire un portefeuille innovant d'investissements en phase de croissance au nom des Canadiens.



FCC a des critères d'investissement précis

Accélérer le déploiement de technologies clés, comme l'hydrogène à faible teneur en carbone et le captage et le stockage du carbone

Réduire les émissions tout en favorisant la croissance économique et la compétitivité canadienne

Accompagner les entreprises dans leur croissance afin qu'elles créent des emplois et stimulent la productivité et la croissance propre dans les secteurs nouveaux et traditionnels de la base industrielle canadienne

Favoriser le maintien de la propriété intellectuelle au pays

Tirer profit de la richesse en ressources naturelles du Canada et renforcer les chaînes d'approvisionnement essentielles pour assurer le bien-être économique et environnemental futur du Canada



16 transactions à travers 5 provinces

Bâtir un portefeuille d'impact

16 transactions en moins de 2 ans

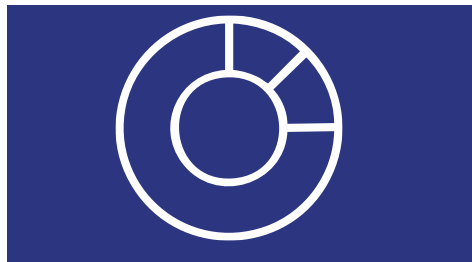
Engagement de 4,75 G\$

En date de octobre 2025



Mandat DU FCC

Le FCC dispose d'un mandat innovant et adapté



Projets

Projets qui **utilisent des technologies et des procédés innovateurs** (éprouvés dans des projets pilotes, mais pas encore à l'échelle commerciale).

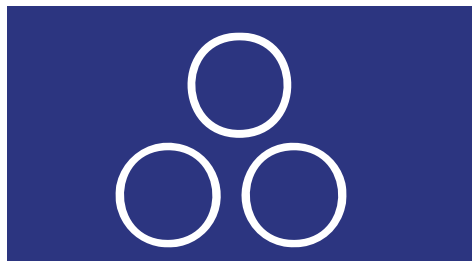
Engagements de 3,72 G\$



Technologies propres

Entreprises qui développent à grande échelle des **technologies éprouvées, mais naissantes**, aux stades de la démonstration ou de la commercialisation

Engagements de 832 M\$



Chaînes d'approvisionnement sobres en carbone

Projets, entreprises et technologies la chaîne d'approvisionnement à faible émission carbone qui permettent au Canada de miser sur son abondance de ressources naturelles

Engagements de ~192 M\$

Activités d'investissement

1500+ rencontres

170+ Opportunités en cours

45+ Opportunités actives

15 Compagnies et projets en portfolio

FCC a des critères d'investissement précis

Objectifs stratégiques

Soutenir la **croissance de l'économie canadienne** en contribuant à **au moins un des objectifs stratégiques du FCC**

Caractère complémentaire

Démontrer, de façon mesurable, que les **investissements du FCC procurent un impact et des investissements additionnels** qui n'auraient pas lieu autrement

Solidité financière

Viser, de façon raisonnable, à recouvrer son capital sur chaque investissement tout en **limitant la concessionnalité**

Le FCC doit de manière générale appliquer ses critères d'investissement à chaque investissement individuel afin d'atteindre les objectifs stratégiques de son mandat sur la totalité du portefeuille

Le FCC investit avec discipline

L'approche du FCC en matière de concessionnalité

- Réduire au minimum la **concessionnalité** au niveau qui permettrait d'attirer des capitaux privés dans le cadre d'un processus concurrentiel
- **Participer**, dans une mesure appropriée, aux côtés des investisseurs du secteur privé, **aux risques de baisse et au potentiel de hausse**

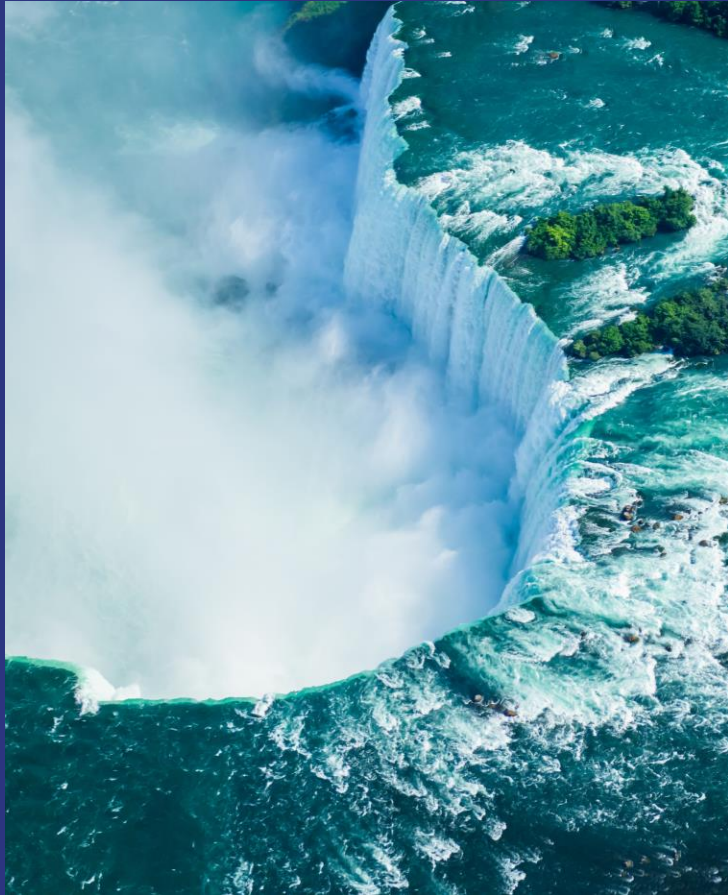


Rendement financier du FCC

- S'attendre, de manière raisonnable, à obtenir au retour sur investissement

Atténuation des risques du FCC

- Absorb certain key risks to reduce uncertainty for private investors



Une sélection d'études de cas



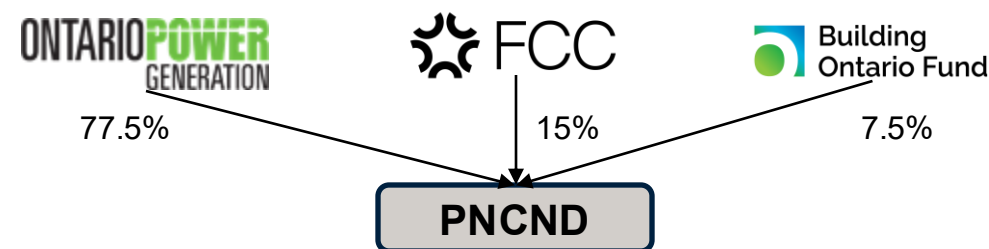
Projet de nouvelle centrale nucléaire de Darlington

Le FCC annonce un engagement de 2 G\$ pour financer la construction des premiers petits réacteurs modulaires du G7, aux côtés du champion nucléaire canadien, OPG

Aperçu de la transaction

- Le Fonds de croissance du Canada (« **FCC** ») et le Building Ontario Fund (« **BOF** ») ont conclu une entente d'engagement en capitaux propres avec Ontario Power Generation (« **OPG** ») pour le projet de nouvelle centrale nucléaire de Darlington (« **PNCND** »)
- Le PNCND prévoit la construction de quatre petits réacteurs modulaires (« **PRM** »), une première parmi les pays du G7, qui, une fois achevés, devraient fournir jusqu'à 1 200 MW d'électricité fiable, abordable et à faible émission de carbone.
- Le FCC et le BOF fourniront respectivement jusqu'à 2,0 G\$ et 1,0 G\$ en financement par actions, correspondant à des parts de 15 % et 7,5 %.
- Les capitaux du FCC et du BOF seront disponibles en deux tranches : 1) capital initial pour le premier PRM ; 2) capital additionnel pour les SMR 2 à 4, sous réserve de la réalisation de certains jalons.
- Pendant le développement du projet, OPG poursuit des relations respectueuses et collaboratives avec les communautés des Premières Nations des traités Williams, avançant au rythme fixé par les Nations.
- Le PNCND sera réglementé par la Commission de l'énergie de l'Ontario.

Structure de la transaction



Aperçu du projet et des partenaires

Capacité de l'installation	1,200MW (4 X 300MW)
Coût du projet	20,9 G\$
Engagement du FCC	Jusqu'à 2,0 G\$
Principaux partenaires	

Faits saillants sur l'investissement

Principaux chiffres financiers

- Profil de rendement réglementé par les tarifs publics, avec une solide protection contre les risques à la baisse.
- Gouvernance des investisseurs conforme aux précédents nord-américains dans le secteur des services publics.
- Droits de liquidité flexibles permettant aux investisseurs de sortir après la construction.

Bénéfices pour le Canada

- Fournira jusqu'à 1 200 MW d'énergie de base fiable, abordable et à faible émission de carbone, soit assez pour alimenter 1,2 million de foyers.
- Soutient un champion canadien du nucléaire et s'appuie sur l'expertise technique et opérationnelle d'OPG.
- Selon le Conference Board du Canada, le DNNP créera jusqu'à 18 000 emplois canadiens par année pendant la phase de construction, tout en ajoutant 38,5 milliards de dollars au PIB du Canada au cours des 65 prochaines années.



Investissement de ~225 M\$ CA à travers deux rondes de financement (oct 2023 et juin 2025)

Survol de l'entreprise

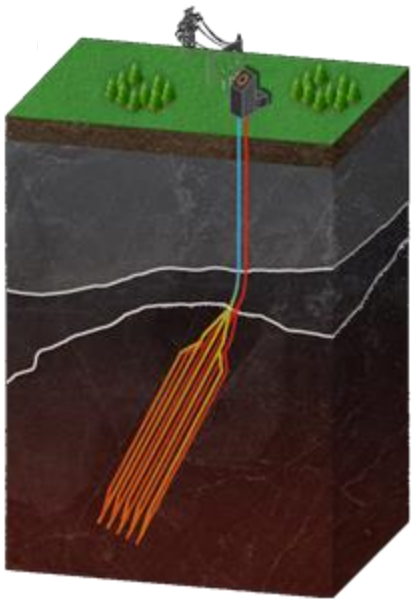
Entreprise technologique d'énergie géothermique de Calgary qui a développé une solution novatrice pour produire une source de chaleur et d'électricité, à la fois propre et fiable, à l'aide d'un système géothermique fermé exclusif.

Pourquoi avoir investi

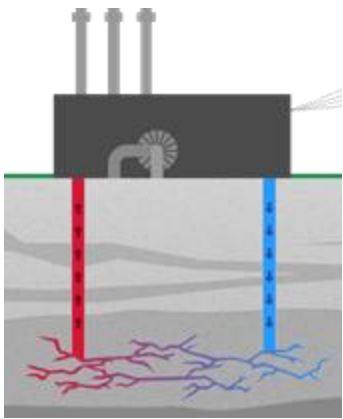
- **Champion canadien en technologie propre** ayant un potentiel de transformer les marchés mondiaux de la production de chaleur et d'électricité
- **Technologie éprouvée** reposant sur l'expertise de forage unique de l'Alberta
- Aide à combler **l'écart de financement** à l'étape de commercialisation et positionne l'entreprise pour les levées de capitaux futures
- **Protège la présence canadienne**, tout en retenant la propriété intellectuelle et la création d'emplois au Canada
- **Partenaires crédibles** (stratégique, financier et gouvernemental)

Survol de la technologie

Technologie Eavor-Loop



Géothermie conventionnelle





Un premier accord d'achat de crédits carbone unique en son genre (déc 2023)

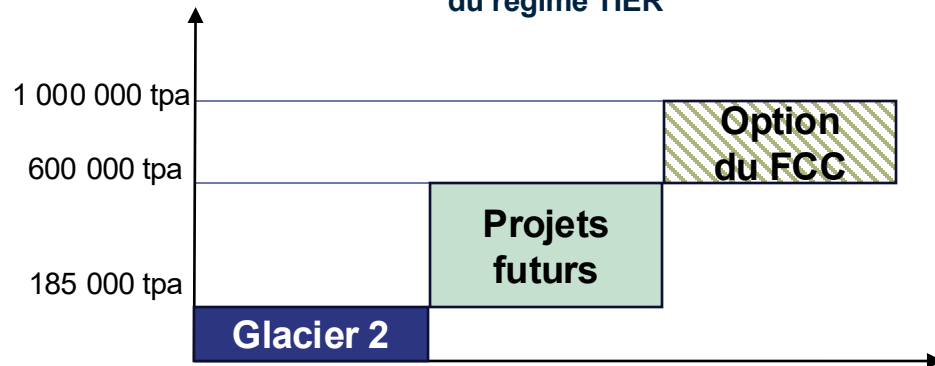
Survol de la transaction

Entropy, un développeur de projets de captage et stockage de carbone (« CSC »), basé à Calgary, pouvant réduire considérablement les émissions au Canada et à l'échelle mondiale. L'investissement comprend :

1. **Une facilité de débetures convertibles à prélèvement reporté de 200 M\$.** Une fois complété, l'investissement pourrait faire en sorte que le FCC détienne jusqu'à 20 % d'Entropy
2. **Un cadre d'achat de crédits carbone (« ACC »)** à partir duquel le FCC peut acquérir jusqu'à 1 Mt/an de crédits carbone dans les projets canadiens d'Entropy

Cadre de l'ACC

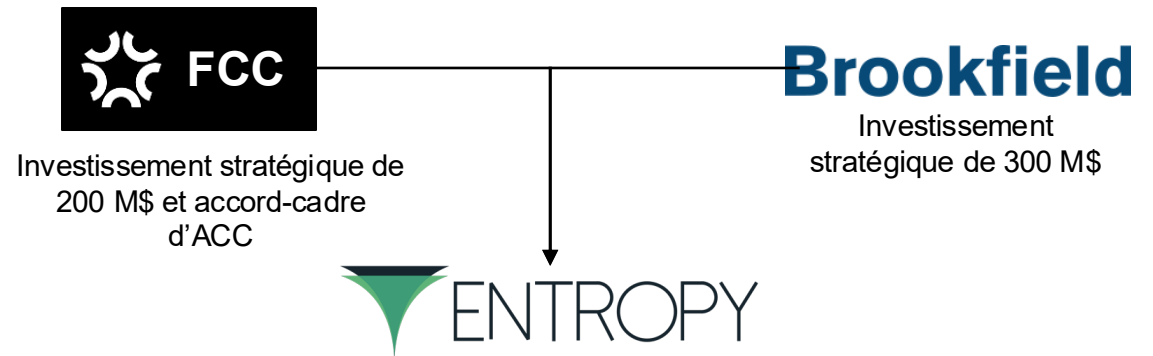
Accord-cadre permettant au FCC d'acquérir jusqu'à 1 Mt/an de crédits carbone du régime TIER



- L'allocation initiale de l'ACC vise la vente de jusqu'à 185 000 tpa de crédits carbone du régime TIER de l'Alberta
- Mène à une décision d'investissement provisoire dans Glacier Phase II
- Solde restant de l'ACC disponible pour subventionner d'autres projets au Canada, selon des modalités similaires

Survol d'Entropy

- Fondée en 2020 par Advantage Energy Ltd. et Allardyce Bower Consulting Inc., Entropy offre des solutions de CSC complètes à des tiers. Elle a développé une solution exclusive de CSC à base d'amines, axée sur la postcombustion, visant à moderniser les solutions existantes, et à faibles coûts.
- Entropy a construit le premier projet commercial de CSC au monde alimenté au gaz naturel (Glacier Phase 1). Le projet est en activité depuis le 22 juillet et obtient des résultats de premier plan dans l'industrie.
- En mars 2022, Entropy a reçu un engagement de 300 M\$ de Brookfield pour réaliser des projets mondiaux de CSC.



L'investissement stratégique du FCC et le premier ACC unique en son genre, à taux fixe, à grande échelle et à long terme permettront de débloquent le capital de Brookfield, de réduire les risques pour les activités d'Entropy et d'accélérer le déploiement de sa technologie de CSC au Canada.



Stratégie de technologie propre | Fonds

Les gestionnaires de fonds privés offrent des capacités de souscription et une expertise d'exploitation cruciales pour accroître les technologies propres

Survol de la stratégie

Réussites

	Description	Type d'investissement du FCC	
Croissance	Élargir les plateformes de gestionnaires de fonds canadiens existants avec des stratégies pleinement alignées sur le mandat du FCC relativement aux secteurs, aux étapes de croissance et aux régions	- Engagements stratégiques dans des fonds - Possibilité de moduler des instruments précis - Structures de coinvestissement	
Gouvernance	Appuyer les gestionnaires de fonds établis dans la transition de leur stratégie vers la croissance des technologies propres canadiennes		
Nouveautés	Explorer les opportunités de présenter de nouveaux fonds, de nouvelles équipes et de nouvelles stratégies qui s'alignent pleinement sur le mandat du FCC		
Objectifs du FCC	- Développer un écosystème plus résilient d'investisseurs financiers dans les entreprises de technologies propres en croissance au Canada - Créer des partenariats avec des gestionnaires de fonds précis qui peuvent mobiliser des capitaux et fournir un soutien en gestion active aux entreprises canadiennes de technologies propres - Accroître la crédibilité et le capital d'investissement auprès des gestionnaires canadiens pour accélérer la croissance d'entreprises ciblées au cours des étapes cruciales de commercialisation et de croissance, lorsque leurs produits, leurs technologies et leurs services commencent à créer de la valeur - Valoriser la croissance et l'innovation en comblant l'écart de financement critique qui nuit aux entreprises et aux développeurs de projets canadiens en technologies propres à l'heure actuelle - Encourager les gestionnaires et les sociétés en portefeuille à adopter les meilleures pratiques ESG de l'industrie		



Stratégie de technologie propre | Placements directs

Prioriser la construction d'un portefeuille de placements directs pour accroître les entreprises de technologies propres canadiennes dans le mandat du FCC

Survol de la stratégie

Réussites

	Description	Taille du placement dans le FCC	Gouvernance	
Participer à des rondes de financement à prix fixe	Réaliser des placements directs en actions de taille appréciable lors de situations dans lesquelles un investisseur principal s'est manifesté et le FCC ne fait que combler l'écart de financement pour atteindre la somme visée	Entre 50 et 100 M\$ CA ou plus	Active	
Instruments structurés	Élargir l'offre du FCC au-delà de « l'écart à combler » en incluant des instruments structurés (comme des titres d'emprunt convertibles) qui peuvent soutenir des entreprises entre leurs cycles de financement ou sans investisseur principal	Entre 50 et 100 M\$ CA ou plus	Active ou passive	
Coinvestir avec des gestionnaires	- De concert avec un gestionnaire principal pour la transaction, pleinement alignée sur le FCC - Suivre de manière opportuniste les sociétés en portefeuille du gestionnaire lorsqu'il y a un alignement partiel	Entre 20 et 50 M\$ CA ou plus	Active ou passive	

Objectifs du FCC	- Accélérer le déploiement de technologies clés au début de la commercialisation en comblant l'écart de financement - Accompagner les entreprises dans leur croissance afin qu'elles créent des emplois et qu'elles stimulent la productivité et la croissance propre dans les secteurs nouveaux et traditionnels, en vue de créer des champions canadiens - Favoriser le maintien de la propriété intellectuelle au pays - Générer un caractère complémentaire direct et/ou différé en permettant aux entreprises d'être mieux positionnées lors des cycles de financement ultérieurs - Procurer une expertise opérationnelle et un savoir-faire en gouvernance à l'aide de partenariats avec des investisseurs privés - Contribuer à l'atteinte des objectifs de déploiement du FCC tout en maintenant une utilisation efficace des ressources
------------------	--



Projets CSC post-combustion sur les installations de sables bitumineux (juin 2024)

Survol de la transaction

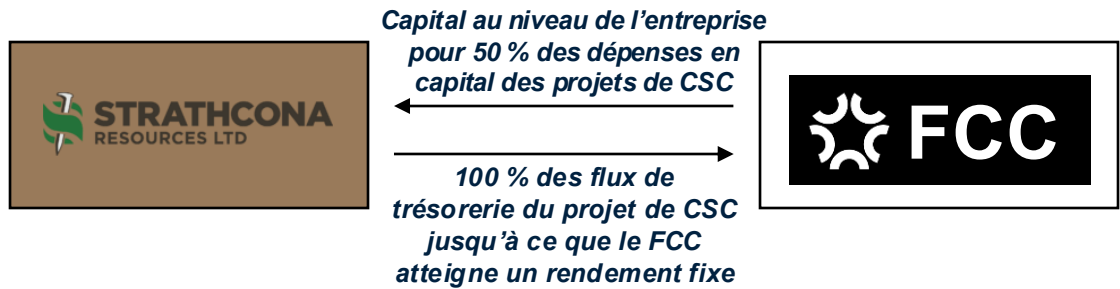
- Le FCC a conclu un partenariat stratégique avec Strathcona Resources Ltd. (« Strathcona ») (TSX : SCR), le cinquième plus grand producteur de pétrole au Canada, pour décarboner ses installations de production d’huile thermique en Alberta et en Saskatchewan.
- Le FCC et Strathcona financeront chacun 50 % des coûts en capital nécessaires à la construction des projets de CSC sur les installations de sables bitumineux de Strathcona :
 - FCC** : Le FCC s’engagera initialement à investir jusqu’à 500 millions de dollars en financement de projets, avec la possibilité de porter son engagement jusqu’à 1 G\$. Il obtiendra un rendement cible au fil du temps grâce aux flux de trésorerie annuels générés par chaque projet de CSC, basé sur les volumes réellement capturés, les coûts d’exploitation réels et un prix de carbone fixe garanti par Strathcona.
 - Strathcona** : Strathcona construira, possédera et exploitera tous les projets de CSC et recevra tous les crédits d’impôt à l’investissement

Avantages du partenariat stratégique

Réduction tangible des émissions	- Réduit directement jusqu’à ~2 millions de tonnes par an des émissions de CO₂ existantes. - Réduit les émissions du Canada de manière rentable tout en limitant la concessionnalité.
Favorise le développement de ressources à faibles émissions de carbone	- Fait progresser la démonstration à l’échelle commerciale du CSC dans les installations de production de pétrole lourd, une source importante d’émissions au Canada. - Étant donné que les institutions financières ne sont généralement pas encore à l’aise avec la souscription des risques spécifiques aux projets de CSC, le FCC permet des investissements dans un secteur important qui n’est pas encore bien desservi par les prêteurs commerciaux.
Solidité financière	- Le FCC obtiendra un rendement cible au fil du temps grâce aux flux de trésorerie annuels générés par chaque projet de CSC. - Le délai de remboursement visé se trouve en deçà des limites de la durée de vie des actifs de CSC et de la durée des réserves en amont.

Survol du partenariat

- Approche unique en son genre en matière de partage des risques liés au CSC puisque l’émetteur retient le risque du prix de carbone et le FCC partage les risques opérationnels du projet



- 1

Prix de CO₂ fixe

 - Le prix de CO₂ sera fixé à la décision d’investissement finale du projet afin d’atteindre une période de récupération de 10 ans pour chaque projet de CSC.
 - Le délai de remboursement réel dépendra de la performance réelle des projets.
- 2

Autres caractéristiques

 - Dès qu’un projet atteint la décision d’investissement finale, le projet de CSC obtiendra un contrat prévoyant une zone dédiée pour les émissions de l’installation d’huile thermique.
 - Le FCC détient des droits d’information et de vérification liés au partenariat et aura des droits de surveillance sur la construction et l’exploitation des projets de CSC.



Nouveau Monde Graphite Inc. (NMG)

Première transaction dans les minéraux critiques (décembre 2024)

Survol de la transaction

- Le FCC a annoncé un investissement stratégique dans Nouveau Monde Graphite (TSXV : NOU / NYSE : NMG), une société québécoise intégrée d'exploitation minière et de fabrication, pour soutenir l'entreprise dans ses progrès vers la DID1. Le projet est l'une des opportunités de production intégrée de minéraux critiques les plus avancées au Canada. L'investissement comprendra :
- Le FCC a investi ~35 M\$ dans le cadre d'un placement privé de ~70 M\$ avec Investissement Québec sous forme d'actions ordinaires
 - Le FCC a obtenu des bons de souscription (permettant d'acquérir des actions ordinaires) sous réserve d'une décision finale d'investissement favorable
 - Le FCC a obtenu une option pour investir des fonds additionnels lors de la DID

Harmonisation avec le mandat du FCC

Réduction des émissions

- Peut permettre d'éviter jusqu'à ~2 M tonnes de CO₂ d'ici 2030

Caractère complémentaire

- Débloque des capitaux supplémentaires auprès des partenaires d'investissement
- Permet à NMG de financer les dépenses restantes pour atteindre la DID

Création d'emplois

- Soutient le développement des ressources de graphite naturel, clé dans la stratégie canadienne des minéraux critiques

Technologie

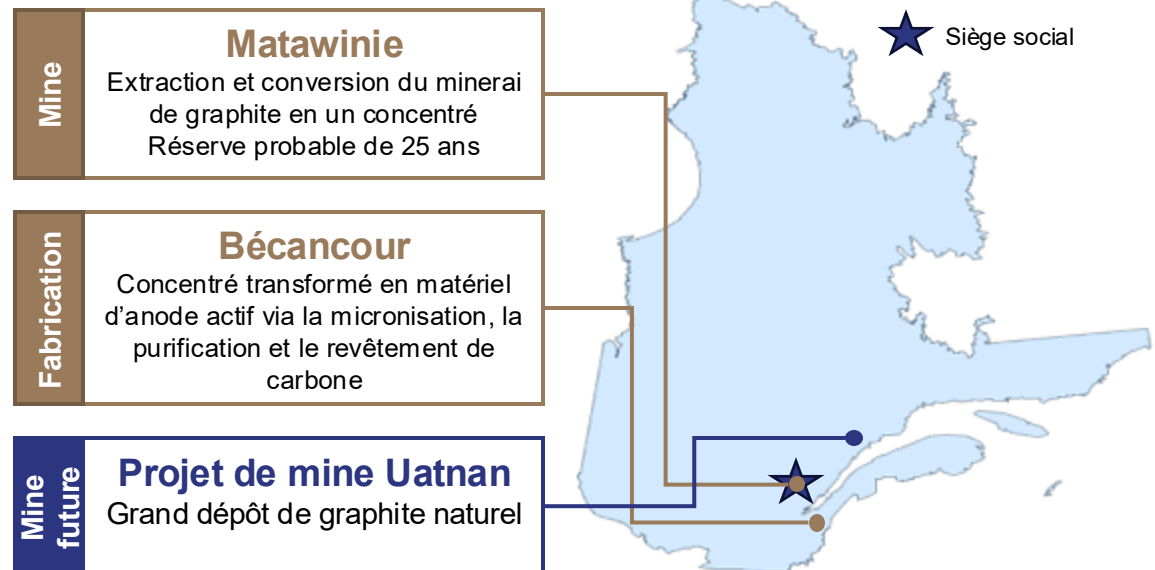
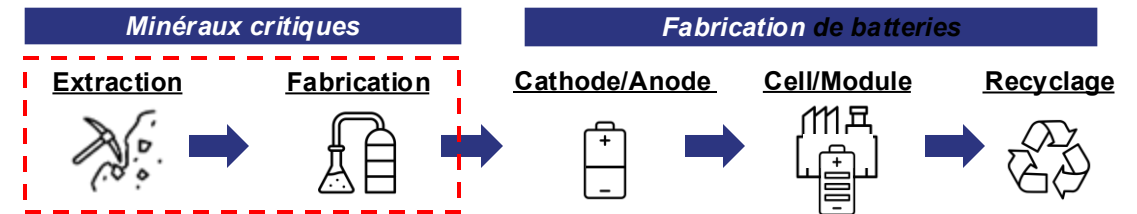
- Permet au Canada de maintenir la propriété intellectuelle/technologie liée au traitement du graphite naturel, essentiel dans la chaîne d'approvisionnement des VÉ et la transition énergétique

Solidité financière

- Maintien de 120 emplois à temps plein au Canada et de 255 emplois supplémentaires potentiels à temps plein d'ici 2030

Survol de NMG

- NMG est une entreprise intégrée verticalement d'exploitation minière de graphite et de fabrication qui vise à vendre du graphite naturel et du matériel d'anode actif, une composante essentielle des batteries lithium-ion. NMG a des ententes avec General Motors et Panasonic.
- NMG joue un rôle crucial dans deux étapes clés de la chaîne de valeur des batteries de VÉ :





Investissement dans le développeur de minéraux critiques des Prairies (avril 2025)

Aperçu de la transaction

- Le FCC a annoncé un investissement stratégique dans Foran Mining Corporation (TSX : FOM) pour soutenir la construction de McIlvenna Bay, un projet de cuivre-zinc en Saskatchewan. L'investissement a été réalisé dans le cadre d'un placement privé de 350 M\$ CA :
- Le FCC a souscrit pour 156 M\$, aux côtés d'Agnico Eagle, de Fairfax Financial Holdings, un grand investisseur institutionnel en actions, et du chef de la direction de Foran, Dan Myerson, investissant respectivement 100 M\$, 75 M\$, 28 M\$ et 1 M\$.
 - Les capitaux servent à terminer la construction du projet McIlvenna Bay, à fournir le fonds de roulement nécessaire au cours de la période de démarrage, à soutenir la poursuite de l'exploration cible près de la mine et régionales, entre autres.

Lien avec le mandat du FCC

Chaîne d'approvisionnement

- Augmentation de la production nationale de deux minéraux critiques, avec possibilité d'expansion progressive

Additionnalité

- Libère des capitaux privés auprès des partenaires d'investissement et finance les coûts d'investissement pour réaliser l'exploitation commerciale.

Création d'emplois

- Soutient le développement économique le long de la frontière entre la Saskatchewan et le Manitoba, permettant une croissance de l'emploi sur plusieurs décennies.

Réduction des émissions

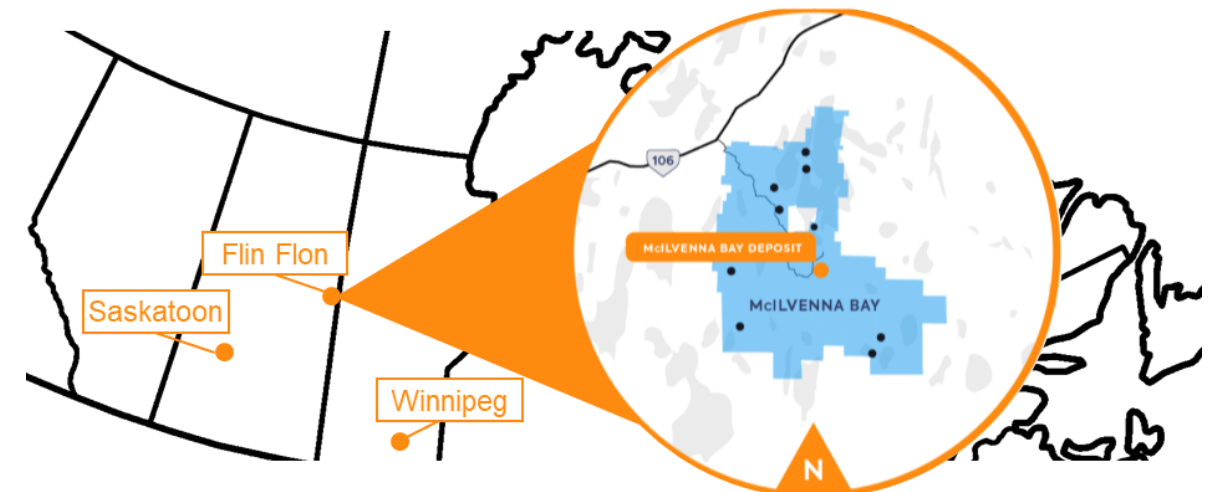
- L'utilisation prévue d'équipements électrifiés et d'énergie hydroélectrique permet des opérations moins intensives en carbone que ses pairs mondiaux

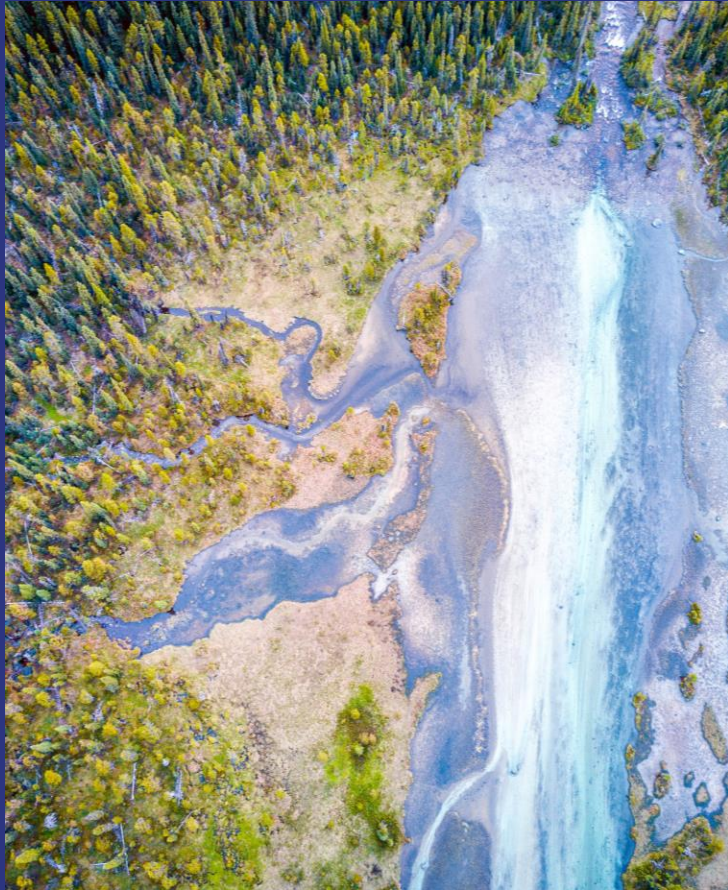
Solidité financière

- L'actif en phase de construction et le partenariat avec des experts miniers canadiens sont conforme avec le mandat du FCC

Aperçu du projet Foran et McIlvenna Bay

- Foran Mining est une société d'exploration et de mise en valeur des minéraux critiques établie à Vancouver qui possède plusieurs projets dans le district du lac Hanson, situé dans l'est de la Saskatchewan, à 65 km à l'ouest de Flin Flon, au Manitoba, le long de la ceinture de roches vertes de Flin Flon.
- Le projet comprend le développement du gisement de cuivre-zinc-or-argent McIlvenna Bay ainsi que la construction d'une usine centrale de traitement.
- L'infrastructure et les installations de traitement pourraient soutenir, au fil du temps, le développement du gisement McIlvenna Bay et de la zone Tesla voisine, située à 300 mètres.
- En plus du projet McIlvenna Bay, la Société détient également le gisement Bigstone, un gisement à un stade antérieur situé à 25 km au sud-ouest de McIlvenna Bay.

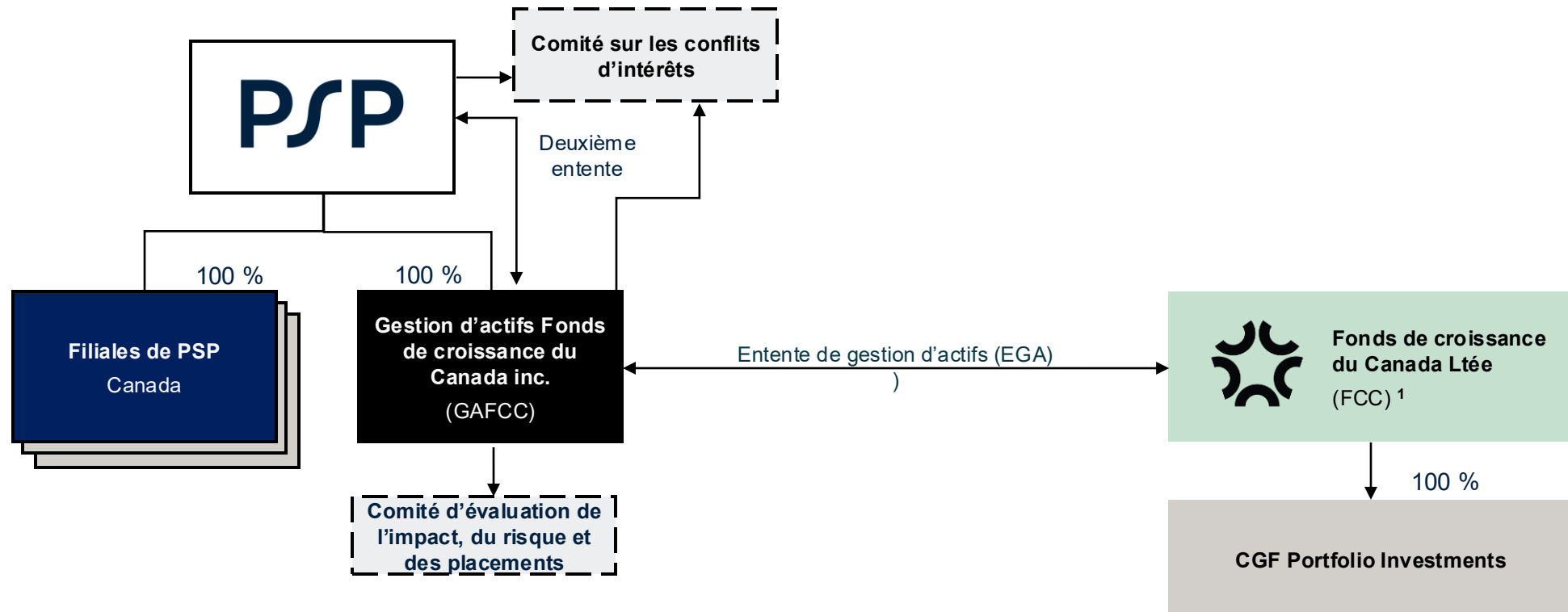




Gouvernance

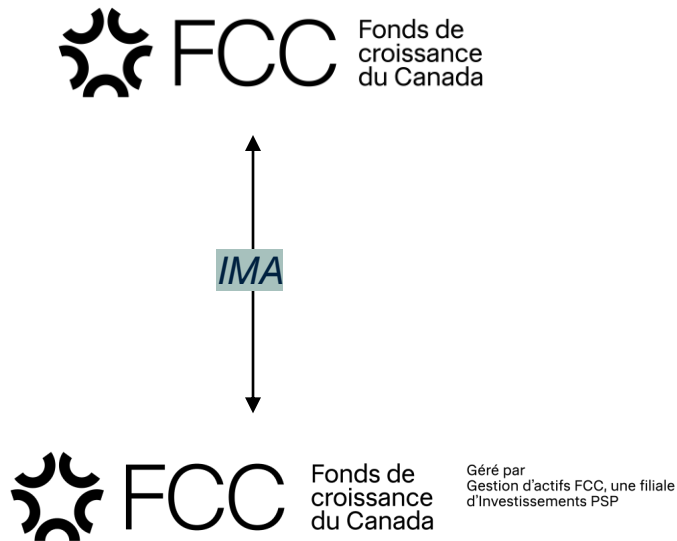
FCC | Structure de gouvernance d'entreprise

Au 11 mars 2024 (signature de l'EGA)





GAFCC est le gestionnaire d'actifs indépendant et exclusif du FCC



FCC est une filiale de la Corporation de développement des investissements du Canada (« CDEV »). En mars 2024, le FCC a conclu une entente de gestion d'actifs (« EGA »), en vertu de laquelle GAFCC, la filiale d'Investissements PSP, assure une prestation complète de services de gestion d'investissements à FCC.

GAFCC (une filiale d'Investissements PSP) est le gestionnaire d'investissement indépendant du FCC, avec pleine autorité sur les activités de gestion d'investissement et une équipe dédiée issue d'Investissements PSP. GAFCC a mis sur pied un comité d'évaluation de l'impact, du risque et des placements qui a le mandat et les responsabilités liés à l'évaluation et aux décisions d'investissement. Tous les investissements doivent recevoir l'approbation du comité.

FCC : Fonds de croissance du Canada
GAFCC : Gestion d'actifs Fonds de croissance du Canada
CDEV : Corporation de développement des investissements du Canada
EGA : Entente de gestion d'actifs



Le FCC est ouvert et transparent

Stratégie de recherche

1

Communication active

Le FCC identifie de façon proactive des parties prenantes de l'industrie et discute directement avec elles à l'aide de trois principales approches :

- 1) **Communications directes** auprès des entreprises et des projets pour structurer et proposer des investissements potentiels;
- 2) **Établissement de partenariats avec des investisseurs tiers** pour tirer parti de leurs capacités de repérer les possibilités d'investissement et accroître l'ampleur des investissements potentiels; et
- 3) **Création de coalitions avec des groupes d'investisseurs** pour élaborer et exécuter de grands projets complexes.

2

Processus public

Le FCC s'est doté d'une adresse courriel publique (infocgf@cgf-fcc.ca) pour recevoir et passer en revue l'information reçue directement de la part de participants du marché :

- L'équipe du FCC surveille de près les courriels pour s'assurer que le public conserve un accès direct au Fonds de croissance du Canada;
- Bien qu'elle vise à consulter toutes les opportunités qui y sont présentées et à y répondre rapidement, elle ne peut pas garantir qu'elle sera en mesure de répondre à toutes les propositions.

Pour en savoir plus sur le FCC et les façons de communiquer avec l'équipe, visitez notre site Web (<https://www.cgf-fcc.ca/fr/>)



**Yannick Beaudoin,
Président et chef de
la direction**

Yannick Beaudoin est le président et chef de la direction de GAFCC. À ce titre, il est responsable de définir l'orientation générale du Fonds de 15 milliards de dollars et de veiller à ce que les ressources et les activités de GAFCC soient alignées sur le mandat et les objectifs stratégiques du FCC. Yannick a rejoint l'équipe des ressources naturelles d'Investissements PSP à Montréal en 2012. Tout au long de son mandat, il a démontré un leadership exceptionnel dans la construction de portefeuilles d'investissement à partir de zéro et dans le développement de relations solides avec les parties prenantes. En tant que responsable de l'Asie-Pacifique et de l'Europe, Yannick a supervisé un portefeuille de ressources naturelles en croissance de plus de 8 milliards de dollars et des opportunités de transactions mondiales incluant des investissements directs contrôlés aux côtés de partenaires opérationnels locaux. Yannick a dirigé une équipe diversifiée de professionnels de l'investissement et possède une vaste expérience en investissement et en gestion d'actifs, ayant siégé à plusieurs conseils d'administration depuis 2013.



**Stephan Rupert,
Chef des
placements**

Stephan Rupert est le chef des placements de GAFCC. À ce titre, il est responsable de la stratégie de construction du portefeuille de GAFCC et de ses activités d'investissement. M. Rupert compte plus de 20 ans d'expérience en investissement dans les infrastructures, en gestion d'actifs et en opérations. Avant de se joindre à GAFCC, il occupait le poste de directeur général, chef des Amériques, Placements en infrastructures, à Investissements PSP. À ce poste, il supervisait l'investissement en capital et la gestion d'actifs pour les Amériques. De plus, il jouait un rôle de premier plan dans l'approche d'Investissements PSP à l'égard du secteur de l'énergie sur la scène mondiale. Avant de rejoindre les rangs d'Investissements PSP, en 2013, M. Rupert a passé plus de dix ans à diriger des activités de fusions et acquisitions dans le secteur des transports et, de 1997 à 2001, il a travaillé comme ingénieur sur plusieurs projets de construction d'autoroutes, de voies ferrées et d'infrastructures hydrauliques en Amérique du Nord et en Afrique. M. Rupert est titulaire d'un baccalauréat en génie civil et d'une maîtrise en administration des affaires, tous deux de l'Université McGill. Il est aussi analyste financier agréé (CFA).



**Selin Bastin,
Cheffe des affaires
juridiques**

Selin Bastin est la cheffe des affaires juridiques de GAFCC. Elle est membre de l'équipe de direction et responsable des affaires juridiques et réglementaires, ainsi que des questions de gouvernance. M^{me} Bastin joue également un rôle clé dans la structuration et l'exécution des transactions d'investissement. Forte de plus de 25 ans d'expérience à titre d'avocate en droit des sociétés, M^{me} Bastin possède une vaste expertise en fusions et acquisitions, lois sur les valeurs mobilières et gouvernance d'entreprise. Avant de se joindre à GAFCC, elle était directrice générale et cheffe divisionnaire des affaires juridiques à Investissements PSP, où elle était arrivée en 2006. Elle y a joué un rôle majeur dans la croissance d'Investissements PSP en tant qu'investisseur mondial pour des régimes de pensions, de même que pour s'assurer de l'efficacité continue de la structuration et de l'exécution de transactions complexes. Avant de travailler à Investissements PSP, M^{me} Bastin a travaillé comme avocate en droit des sociétés à Stikeman Elliott, où elle s'est spécialisée en fusions et acquisitions. Elle est titulaire de baccalauréats en droit et en droit civil de l'Université McGill, ainsi que d'un baccalauréat en commerce de l'Université Concordia.

Merci